

## Formation Module Yacht

Objectif	Le module Yacht permet aux titulaires du Brevet de Capitaine 200, Chef de quart 500 ou Capitaine 500 d'exercer leur fonction à bord des yachts de jauges jusqu'à 200 ou 500 UMS
Pré-requis	Être reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de Mer Être titulaire du brevet de capitaine 200 en cours de validité
Contenu	Base : 32 h Spécifique yacht : 36 h
Durée	79 heures (31 heures par semaine) Evaluations comprises
Tarifs	Nous consulter
Conditions d'obtention du diplôme	Le module yacht est délivré aux candidats ayant suivi la formation et ayant été admis à l'examen. Répertoire national des certifications professionnelles : Niveau IV
Moyens pédagogiques et d'encadrement	Salle de cours climatisée, avec tableau, écran et video projecteur pour lecture des DVD de formation, internet et WIFI Appareils de navigation traditionnels et électroniques, matériel de sécurité, matériel de matelotage... Bateaux de formation: bateau à moteur et voiliers Formations et formateurs agréés par la Direction de la Mer
Dispositif de suivi d'exécution du programme et d'appréciation du résultat	Fiche d'émargement Attestation de présence Questionnaire de satisfaction
Financement	En fonction de votre situation : prise en charge possible par votre employeur, un OPCA comme Fongécif, Agefos PME, Agefice, Constructys, Opcalia....ou Pole emploi....
Texte de référence	Arrêté du 20 aout 2015, relatif à la délivrance du brevet de capitaine 200 yacht  Annexe II et III de l'arrêté du 20 octobre 2015 fixant le programme de formation de conditions d'obtention et d'évaluation

## Annexe II

### Formation conduisant à la délivrance du module yacht Horaires, programme et compétences attendues

#### Horaires d'enseignement

<b>FORMATION MODULAIRE</b>			
<b>Matières</b>		<b>Cours</b>	<b>Formation pratique</b>
<b>Module Yacht</b>			
Base	La manœuvre des yachts	8 h	-
	Les équipements passerelles et de communication des yachts	6 h	-
	Les équipements machines et auxiliaires des yachts	10 h	-
	Arrêt technique	4 h	-
	Anglais	4 h	-
Spécifique yacht	Le monde du yachting	8 h	-
	Les zones de navigation des yachts	6 h	2 h
	La croisière	8 h	-
	Le management	20 h	-
<b>Evaluations (se reporter à l'annexe III)</b>		<b>3 h</b>	
<b>TOTAL FORMATION MODULE « YACHT » HORS FORMATIONS SPECIFIQUES (évaluations comprises)</b>		<b>79 h</b>	